

**Liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur
territorial au choix au titre de la promotion interne 2023**

ARRETE N° 23.027

Le Président du Centre de Gestion du Finistère,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 17, 17-1 et 18,

Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté n°20-094 du 8 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion du Centre de Gestion du Finistère,

Vu les candidatures présentées par les autorités territoriales pour l'accès au grade d'ingénieur territorial au choix au titre de la promotion interne 2023,

ARRETE

Article 1 : A compter du 1^{er} avril 2023, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur territorial au choix, au titre de la promotion interne 2023 :

CDG29	HUGON	Eric	Technicien principal de 1ère classe
Syndicat intercommunal des eaux et assainissement de PLOUENAN	LARVOR	Valérie	Technicien principal de 1ère classe
Mairie de PLUGUFFAN	LE LONS	Arnaud	Technicien principal de 1ère classe

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Finistère.

Fait à Quimper, le 30 mars 2023,




Le Président
Yohann NEDELEC